

55 - Secteur de la Communication - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

M. l'Adjoint DUMONT, Rapporteur : Chaque année, la Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement aux radios locales bisontines ayant un statut associatif.

Les propositions qui suivent concernent les radios qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de la Communication pour l'année 2011 :

	Subvention obtenue en 2010	Propositions 2011
Radio Bip	4 250 €	4 290 €
RCF Besançon	4 250 €	4 290 €
Radio Sud	4 250 €	4 290 €
Radio Campus	4 250 €	4 290 €
Radio Shalom	4 250 €	4 290 €

Radio Bip (96.9 FM)

Radio locale associative créée en 1981, Radio Bip travaille avec une équipe de 2 salariés et 29 bénévoles.

Émet 24h/24 sur Besançon et dans un rayon de 25 km alentour. Depuis la fin de l'année 2010, la radio a amélioré la qualité de réception de ses émissions grâce à un nouveau site sur le web associé à une diffusion via Internet. Elle poursuit par ailleurs son activité de création dans le domaine culturel, de formation à l'utilisation de l'outil radiophonique, et d'actions solidaires ou de sensibilisation au développement durable. En 2011 un travail de mémoire est prévu avec les anciens ouvriers de la Rhodia autour du projet «paroles d'ouvriers».

RCF Besançon (87.6)

Radio Chrétienne en France est une radio associative généraliste de proximité comptant 6 salariés (4,5 temps plein) dont 1 emploi aidé et 102 bénévoles. Elle produit des émissions d'information, de réflexion et, bénéficiant du soutien d'un réseau national, elle rend compte des actions menées au niveau de la ville, du département, de la région dans les domaines de la culture, du sport, du social, de la musique. Ses principaux objectifs sont de favoriser l'intégration, de lutter contre les discriminations, d'agir pour le développement local et la protection environnementale. Pour 2011, la radio souhaite développer l'information par la création d'un pôle multimédia et d'un portail RCF et améliorer la qualité éditoriale de ses émissions.

Radio Sud (101.8 FM)

Créée en 1984, Radio Sud est ouverte 24h/24, 7j/7 avec plus de 250 intervenants et plus de 1 000 communiqués par an ; elle compte un permanent et 30 bénévoles. Par une programmation généraliste (infos, conseils, reportages, conférences, prises de paroles, dédicaces), Radio Sud œuvre en faveur d'une meilleure intégration des communautés, en luttant contre les discriminations et toutes les formes d'exclusion. Elle donne la parole aux jeunes et aux habitants des quartiers pour favoriser l'expression et les échanges. Enfin, Radio Sud valorise par des partenariats les actions menées localement, les artistes locaux, tout en poursuivant l'accueil de jeunes et de stagiaires pour une formation à l'outil radio.

Radio Campus (102.4)

Radio Campus est une radio locale qui réalise l'intégralité de ses programmes sans avoir recours à une banque de programmes externe. Elle compte 4 salariés (3 équivalents temps plein), 1 emploi aidé et 34 bénévoles. La musique occupe une large part de l'antenne, les émissions thématiques ou musicales sont réalisées par les bénévoles de l'association et les informations sont traitées en interne. Les programmes sont diffusés 24h/24, 7j/7. La radio s'attache à favoriser l'émergence des musiques actuelles, à découvrir de nouveaux talents et à développer la vie étudiante sur Besançon en favorisant les liens entre la ville et le campus. Elle est un lieu d'échanges au sein de la Maison des Étudiants. En 2011, elle a pour projet d'acquiescer une régie mobile extérieure pour pouvoir développer les plateaux radios extérieurs permettant ainsi d'accentuer son rôle de radio de proximité. Radio Campus poursuivra ses actions sur les thèmes des musiques actuelles, de la lutte contre les discriminations, l'université et l'environnement.

Radio Shalom (99.5)

Présente dans l'agglomération dijonnaise depuis 1993, Radio Shalom est une radio associative locale qui a créé une antenne à Besançon depuis janvier 2008. Elle compte 3 salariés (2,3 équivalents temps plein), 3 emplois aidés et 6 bénévoles. Son objectif est d'animer des émissions historiques, culturelles, qui permettent de comprendre et connaître la culture juive. Elle propose de nombreux journaux, qui traitent aussi bien les informations locales qu'internationales. Elle cherche à trouver l'équilibre pour porter un regard spécifique sur le monde, sans être une radio communautaire, et défend des causes et thématiques telles que la lutte contre les discriminations, le respect des droits de l'homme ou encore la protection de l'environnement. Radio Shalom a contribué fin 2010 à la création de la Fédération des Radios Associatives de Franche-Comté.

En cas d'accord, la dépense globale d'un montant de 21 450 € sera imputée au chapitre 65.023/6574 CS 300.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ces attributions de subventions.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.